N°124 septembre-octobre 2020

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr
www.stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu **le lundi 28 septembre 2020 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30 -11h30

Naissances

HÉBERT Joan le 18 juillet
BRIAND Louna le 31 juillet
BOUAPHOMMA Jade le 8 août
DOUILLARD Valentin le 11 août
GRALL GUILLARD Tilio le 12 août

Mariage

AUBERT Louis-Marie et ESNAULT Stéphanie le 28 août

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication.stjean-vilaine@orange.fr

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(novembre-décembre)**, déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail à:

communication.stjean-vilaine@orange.fr au plus tard le **23 octobre 2020**

Extrait de séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020

Vente de la maison située 9, rue Saint Laurent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la proposition d'achat de la maison située 9, rue Saint Laurent pour un montant de **135 000€** net vendeur.

Demande de subvention de l'AEJI (Centre de loisirs)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de verser une subvention de **18 553,11€** à l'AEJI pour l'année 2020.

Subvention 2020 de l'US Saint Jean (football)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté de verser au titre de l'année 2020, une subvention de **2 500€** dont 1900€ en subvention de fonctionnement et 600€ en subvention spécifique.

Subvention exceptionnelle de l'US Saint Jean (football)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté d'octroyer à titre exceptionnel une subvention de **2 500€** pour le recrutement d'un nouvel éducateur.

Indemnités d'éviction pour le terrain de la Zac de la Touche

Dans le cadre de l'achat de parcelles pour le projet du futur lotissement de la ZAC de la Touche, la Commune doit verser des indemnités d'éviction au détenteur du bail qui exploite ces terres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité de verser la somme de **30 986.20 €** pour cette indemnisation.

Achat de téléphones mobiles pour les agents techniques avec Vitré Communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté la proposition de Vitré Communauté via le groupement d'achat pour l'acquisition de 2 téléphones mobiles pour un coût unitaire de **72.47€ T.T.C** et un abonnement de **6€ T.T.C** par mois.

Devis pour « couvercles de regard » Zac de la Huberderie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a validé le devis de l'entreprise **Frans Bonhomme** d'un montant de **855.08€** H.T (**1026.10€ T.T.C)** pour l'achat des 18 couvercles de regards pour les dernières constructions dans la Zac de la Huberderie.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D)

Pour les communes de moins de 2000 habitants, la commission doit être composée du maire et d'un adjoint délégué ainsi que de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Dans ce cadre, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la proposition des membres. (**Cf : délibération 2020-06-48)**

Bibliothèque : désignation des correspondants dans le cadre du réseau des bibliothèques

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le nom des deux correspondants dans le cadre du réseau des bibliothèques (**Cf. délibération 2020-06-51)**

CCAS - Conseil d'administration : désignation des administrateurs

Par délibération en date du 02 juin 2020, le Conseil Municipal a fixé à 6 le nombre d'administrateurs issus du Conseil Municipal dont le Maire, président de droit et 5 membres extérieurs. Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité concernant la liste proposée. (**Cf. délibération 2020-06-52)**

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

13, rue de Bellevue, cadastré section A n° 1211 d'une superficie de **312** m^2.

6, la Basse Touche, cadastré section A n° 916 et 922 d'une superficie de **1157** m^2.

1, rue des Cerisiers, cadastré section A n°1056 d'une superficie de **612** m^2.

BIMBY

Découvrir le potentiel de sa parcelle avec l'opération BIMBY

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, Vitré Communauté et La Roche aux Fées Communauté ont lancé en ce début d'année l'opération « **BIMBY** » et vous proposent un accompagnement architectural, technique et administratif gratuit !

BIMBY peut être traduit par « Build In My Backyard », c'est-à-dire construire un nouveau logement dans mon jardin. Mais on peut également lire « Beauty In My Back Yard » : de la beauté dans nos jardins, nos villages et nos territoires !

Le pilotage de l'expérimentation a été confié au Laboratoire InVivo (LIV), spécialiste du sujet en France. L'objectif est de faire aboutir au minimum **65 projets de nouveaux logements dans les centre-bourgs de nos communes** d'ici à septembre 2021.

BIMBY : qui est concerné ?

Les équipes du LIV accompagnent tout porteur d'un projet de construction d'un nouveau logement ou de reconfiguration d'un bâtiment existant en zone urbaine.

Pour explorer le potentiel « BIMBY » de sa propriété, il suffit de contacter l'équipe du LIV via le numéro vert dédié **: 0 805 38 28 99** (appel gratuit).

Chaque propriétaire pourra bénéficier d'un entretien gratuit d'une heure auprès d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme avec élaboration d'une maquette 3D numérique.

Extension du Centre de Loisirs

La construction de l'atelier arrive à son terme. Le Centre de Loisirs pourra en disposer à partir de la mi septembre pour ses activités du mercredi et pendant les vacances scolaires.

Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir un plus grand nombre d'enfants des communes de Saint-Jean-Sur-vilaine, Champeaux et Marpiré.

Nouveau logo et nouveau site pour la Commune

La Municipalité a souhaité définir pour la commune une nouvelle identité visuelle plus moderne représentant son dynamisme. Dans cette optique, un nouveau site devrait également voir le jour très prochainement.

Saint Jean SUR VILAINE

SMICTOM

Plus clair, plus intuitif et plus ergonomique, le nouveau site du SMICTOM ouvre enfin ses pages !

Ce nouveau site web a été construit pour mieux répondre à vos demandes, avec, notamment plus de possibilités d'effectuer vos démarches en ligne.

Il est désormais plus facile de trouver les consignes de tri, les règles de collecte dans votre commune, de géolocaliser les bornes d'apport volontaire près de chez vous…

Les formulaires sont plus accessibles (dès la 1ère page ou dans « démarche en 1 clic » !) : signaler un changement d'adresse, demander une carte d'accès aux déchèteries ou un badge pour les bornes d'ordures Ménagères, accéder à votre compte personnel « écocito » devient un jeu d'enfant !

LE SAVIEZ-VOUS ?

SAC JAUNE : REPRISE DES DISTRIBUTIONS

Pendant la période de confinement, la prestation de distribution des sacs jaunes a été interrompue. Les distributions ont repris. Pour connaitre le calendrier de distribution, rendez-vous sur www.smictom-sudest35.fr.

A noter : ces sacs sont uniquement destinés à la collecte des emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, briques et cartons alimentaires et emballages métalliques.

Si vous n'avez plus de sacs jaunes et que la date de distribution est trop tardive, rendez-vous en mairie ou contactez le SMICTOM contact@smictom-sudest35.fr - 02 99 74 44 47.

Depuis le 1er juillet, toutes les cartes de déchèteries ont été recréditées

Pour retrouver une égalité après l'afflux inédit engendré par le confinement, toutes les cartes déchèteries ont été remises à **18 passages** disponibles.

La période de confinement et la fermeture temporaire des déchèteries a engendré un afflux inédit sur les sites lors de la réouverture. Pour assurer une égalité de traitement, toutes les cartes de déchèteries des usagers ont été recréditées. Ainsi, depuis le 1er juillet 2020, chaque usager dispose de nouveau de 18 passages en déchèteries.

Distributions de composteurs au second semestre 2020

Pour faire face au COVID-19, les ventes de composteurs du 1er semestre 2020 ont été annulées. Si la situation sanitaire le permet, les ventes reprendront à partir du 2ème semestre 2020, dans le respect des gestes barrières. Les inscriptions déjà enregistrées seront reportées sur les prochaines dates.

Les prochaines distributions sont prévues (sous réserve du contexte sanitaire) le 10 octobre à Janzé (réservation avant le 11 septembre) et le 24 octobre à Vitré (réservation avant le 25 septembre).

Aucune distribution n'aura lieu en dehors de ces dates.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez vous faire représenter.

Inscriptions sur notre site : www.smictom-sudest35.fr

Journées du patrimoine

Les **19 et 20 septembre** prochains auront lieu **les 37èmes Journées Européennes du Patrimoine**, l'occasion de redécouvrir les trésors patrimoniaux du pays de Vitré !

-Visite libre de la cour du château des Barons

Place du château 35500 Vitré. **Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020** de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit. Sans réservation dans la limite des 200 places disponibles. Accès PMR

-Visite libre des jardins à la française du château des Rochers

Route d'Argentré 35500 Vitré. **Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020** de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit. Sans réservation dans la limite des 200 places disponibles. Accès PMR.

-Visite libre de l'Eglise Notre-Dame de Vitré et de l'exposition

Place Notre-Dame 35500 Vitré. **Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020** de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit. Sans réservation dans la limite des 100 places disponibles. Accès PMR

-Animations dans le centre-ville et les châteaux

Les Compaignons de Braëllo : succession de saynètes en costume du XIIIe siècle, essentiellement au château des barons, avec combats sur les courtines, tirs à l'arbalète dans les fossés secs, etc. ***Le Théâtre des Présages*** : déambulation dans le centre-ville et sur la place du château de Vitré contant l'histoire de la sorcière Magotine. **Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020** de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit. Sans réservation. Accès PMR. Spectacles joués de manière aléatoire sur l'ensemble des sites ouverts au public par deux compagnies. **www.tourisme-rennes.com/fr/decouvrir-rennes/histoire/journees-patrimoine-vitre/**

Bibliothèque Municipale

Nouveautés septembre-octobre 2020

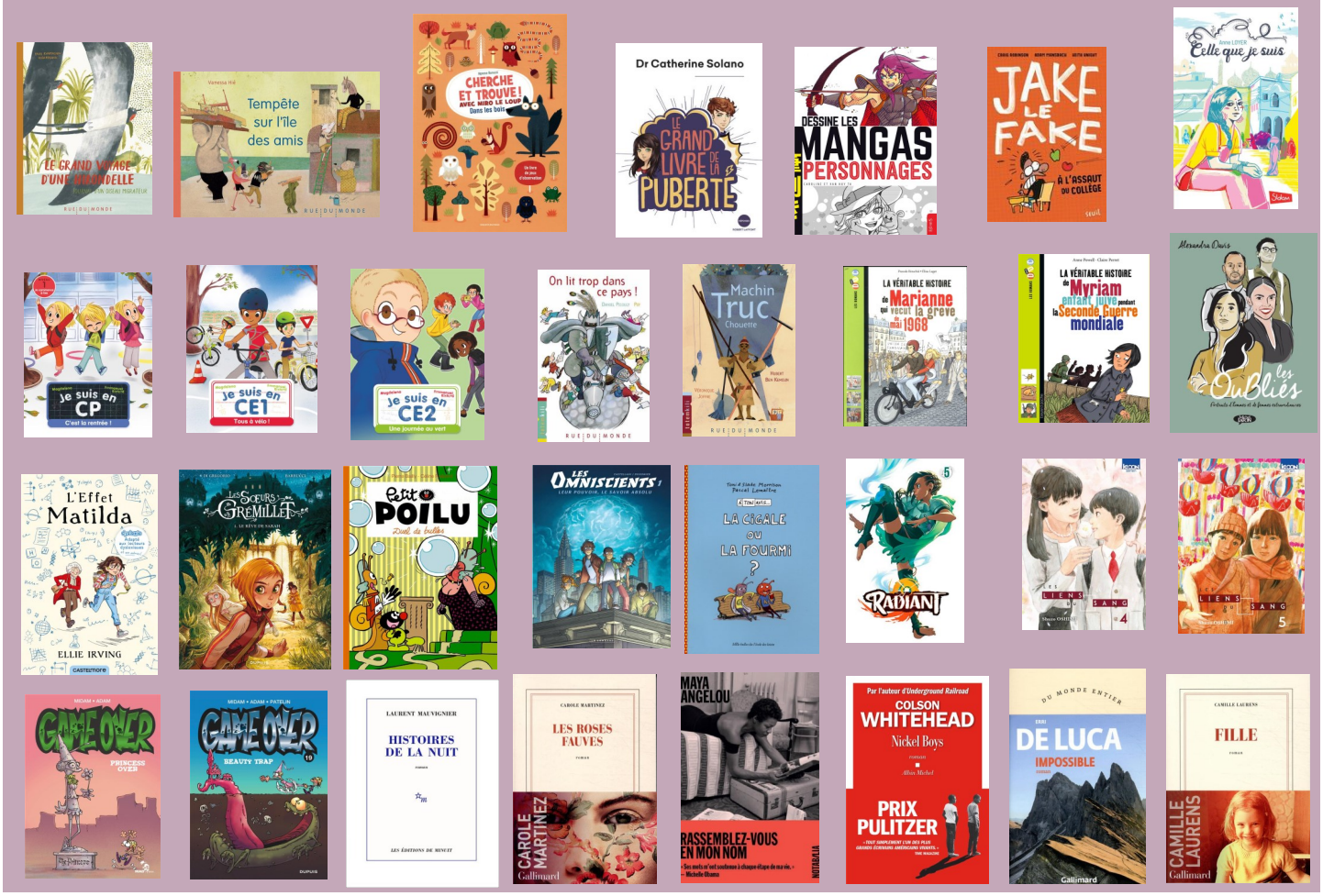

Atelier dessin

mercredi 14 octobre 2020

14h-16h à la bibliothèque

"L'expo Idéale d'Hervé TULLET"

A la manière de... Hervé Tullet, auteur d'albums jeunesse.
Viens créer, explorer, peindre, t'exprimer, dessiner...

Et en plus, on expose tout ça à la bibliothèque!

Animation présentée par l'association Yakafaire

Enfants de 6 à 11 ans/ gratuit/ Places limitées

Réservation indispensable au 02.99.00.71.83
ou bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr
ou sur place aux horaires d'ouverture

Fonctionnement de la bibliothèque à partir de la rentrée

Les horaires de la bibliothèque changent à partir du mois de septembre.

Il n'y aura plus d'ouverture au public le samedi matin.

La bibliothèque sera ouverte le mercredi de **14h00 à 17h30**, le vendredi de **15h30 à 17h30** et le dimanche de **10h30 à 11h30.**

Le port du masque et la désinfection des mains restent obligatoires.

Renseignements : **02.99.00.71.83**

bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Tournoi de jeu vidéo

Dans le cadre du mois du Multimédia organisé par Vitré Communauté, la bibliothèque participe au grand tournoi intercommunal de jeu vidéo **« Juste Dance 2020 »** : le **mercredi 28 octobre de 14h00 à 17h00 à la bibliothèque**. Vous pourrez tenter de vous qualifier pour la grande finale qui aura lieu le **samedi 31 octobre** au Centre Culturel de Vitré en présence de Dina la vice-championne du monde de Just Dance.

Les informations concernant les dates d'inscriptions et le fonctionnement vous seront détaillés ultérieurement.

La parole aux Associations

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a ouvert cet été pour les Noupiks (3-6 ans) et les Avares (7-11 ans) à St Jean sur Vilaine. L'équipe d'animation a pu transporter pas moins d'une cinquantaine d'enfants par jour dans le monde du cirque !

Malgré le contexte sanitaire tous les enfants ont pu participer aux activités proposées, l'équipe d'animation ayant été renforcée. L'accueil de loisirs a aussi pu compter sur les communes de St Jean, Marpiré et Champeaux pour un soutien technique et matériel pour le bon déroulement de cet été.

Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs est ouvert sur les **mercredis** de 7H30 à 18H30. Les inscriptions doivent se faire par mail auprès de Marie (aejicsf@gmail.com). Les familles sont désormais accueillies uniquement sur RDV pour les permanences du mardi et jeudi après-midi.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **mercredi 23 septembre à 20h00** à la salle annexe de la salle des sports de St Jean. Cette assemblée sera l'occasion de faire un bilan de 2019, de se projeter sur l'année 2020 et surtout de renouveler le bureau de coprésidents.

Contact : **Marie Poirier** / 06.89.08.39.53 / **aejicsf@gmail.com**

Yoga

Nouveauté : Cours de Yoga

Les objectifs principaux d'une séance de yoga sont l'apaisement physique et mental et l'harmonisation du corps et de l'esprit basés sur des exercices posturaux (Asanas) et respiratoires (Pranayama) qui favorisent :

- le recentrage sur soi,
- l'éveil de la sensibilité corporelle,
- le lâcher-prise,
- le bien-être postural (souplesse, étirements, rééquilibrage musculaire notamment du dos...)
- la circulation de l'énergie vitale,

Sous réserve que la salle des sports soit disponible, les cours auront lieu chaque **lundi de 18h30 à 19h30** - hors vacances scolaires.

Le tarif annuel est de 140€ (paiement possible en 4x soit 35€ étalés sur l'année).

Pré-inscription au **07.64.16.35.35** ou par mail **contact@yog-energie.fr**

Matériel : prévoir un tapis (une commande groupée aura lieu en début d'année).

Us Saint Jean

Saison 2020-2021

Cette saison nous relançons la catégorie Jeune U6-U7, nous sommes donc à la recherche d'enfants nés en 2014 et 2015, n'hésitez pas à nous contacter afin d'avoir plus d'informations.

Contact : **06.70.00.07.90**

APEL

Dates à retenir

-1ère réunion Apel ouverte à tous le **mardi 8 septembre** à 20h30 dans l'ancienne cantine.

-Assemblée Générale **Jeudi 25 septembre** à 20h30 dans l'ancienne cantine.